

Le 20 octobre 2021

Excusés : Richard-Rivory Carole, Rouchouze Christian

Procurations : Richard-Rivory Carole à Fanget Régis, Rouchouze Christian à Raymonde Deygas

Présents : , Vanel Regis, Berne Bernadette, Berne Francis, Gonon Bernard. Royet Marie-Christine
Deygas Raymonde Franck Trouiller, Fanget Régis, Oriol Thierry

Secrétaire de séance : Franck Trouiller

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 septembre 2021 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité. Le quorum étant atteint Mr le maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION PROJET PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT Le plan local de l'habitat est un outil qui permet l'étude l'analyse des problématiques de l'habitat sur l'ensemble de la communauté de communes. Ce plan est en étroite liaison avec le SCOT sud Loire , le département , le parc régional du Pilat , il vise à répartir les types de logement (locatif , privé amélioration de la accessibilité , production de 90 logement dont 30% à partir de l'existant ...)sur l'ensemble des communes. Ce plan a été validé par la communauté de communes le 21 septembre 2021 pour une durée de 6 ans .Il convient toutefois à ce que ce plan soit validé par une majorité de communes. Apres avoir pris connaissance des divers documents le conseil estime que des informations complémentaires sont nécessaires en conséquence la décision sur ce projet est reporté au prochain conseil municipal.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL Pour pouvoir financer le projet voirie 2021 il convient d'abonder en investissement le compte R021 de la somme de 726.93 euros cette somme est prise sur le compte de fonctionnement D023 du budget général Apres avoir pris connaissance le conseil valide cette décision modificative à l'unanimité.

DELIBERATION ADHESION ECLAIRAGE PUBLIC /SIEL Comme chaque année nous confions au SIEL la gestion de l'éclairage public. il convient donc de renouveler cette adhésion pour 6 ans. Apres avoir pris connaissance des divers documents le conseil valide cette adhésion niveau 1 à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE L'entreprise EVTP a terminé les travaux de voirie.

APPARTEMENT COMMUNAL ET SALLE DE LA CURE Mr Trouiller fait le bilan des divers travaux en cours : il reste à installer la cuisine, à finir l'installation électrique, et l'installation de la cheminée. Les élus se rendent sur place pour constater l'avancement des travaux.

SALLE DE LA CURE Mr Trouiller indique que les travaux de démolition vont débiter la semaine prochaine.

PROTECTION INCENDIE Les travaux de mise en place d'un poteau d'incendie à L'Estival sont terminés, 800 mètres cubes sont donc disponibles pour la protection incendie, le SDIS viendra dans quelques jours réceptionner ce chantier.

CONTROLE DU RESEAU D'EAU COMMUNAL Suite à l'abandon du système de codage de transmission par fil par la société Orange, une nouvelle antenne a été installée sur le réservoir, elle permettra la transmission des données de l'automate. Les compteurs de traitements et de distribution de la station des Rochettes ont été changés.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DE L'ENTREE EN 6ème : Ce vendredi aura lieu l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune et des jeunes entrant en 6°

CCAS : Ce jeudi aura lieu la réunion du CCAS, ordre du jour mise en place du repas des anciens, de la journée des jeunes, du bon de relance de la communauté de communes, l'accueil des nouveaux arrivants

DEVIS ERIC MALAURE Devis de 1680 euros ttc pour élagage arbres autour du bâtiment de la mairie, accord du conseil.

PRESENTATION APPLICATION ILLIWAP : La commune souhaite mettre en place une information pratique et surtout plus rapide avec les habitants, en plus du bulletin municipal. il s'agit d'une application téléchargeable sur le téléphone portable qui signale aux abonnés un message de la municipalité. Les élus rencontreront prochainement cette société pour de plus amples renseignements.

La séance est levée à 22 h30